

## Résultats semestriels 2021 : 16,8 M€<sup>1</sup> ROE annualisé : 21,7 %

Le conseil d'administration de la société ABC arbitrage s'est réuni le 16 septembre 2021, sous la présidence de Dominique Ceolin, pour arrêter les comptes consolidés semestriels 2021.

En millions d'euros	30/06/2021 IFRS	30/06/2020 IFRS	31/12/2020 IFRS
Produit de l'activité courante	35,1 M€	44,8 M€	68,8 M€
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>16,8 M</b>	<b>25,7 M€</b>	<b>35,1 M€</b>
Bénéfice net par action (BNPA)	0,29 €	0,44 €	0,60 €
Rendement Net (ROE) annualisé	21,7%	32,8%	23,9%

### Activité

En application des normes IFRS, le produit de l'activité courante consolidé au 30 juin 2021 s'élève à 35,1 M€ et le résultat net comptable consolidé s'établit à 16,8 M€, en diminution (-34,4%) par rapport au premier semestre 2020, semestre historique pour le groupe.

Suite à un exercice 2020 impacté par la pandémie COVID19, le premier semestre 2021 est progressivement revenu au paradigme des banques centrales avec des injections significatives de liquidités ayant pour conséquences une baisse sensible de la volatilité et des volumes tout au long du semestre. Bien que ces paramètres influencent toujours fortement l'activité du groupe, ABC arbitrage a confirmé les progrès réalisés sur son savoir-faire en exploitant efficacement ces conditions de marchés. Le produit d'activité du groupe pour ce premier semestre est donc cohérent avec les marchés rencontrés. Par ailleurs et pour rappel, conformément au communiqué<sup>2</sup> du 4 juin 2021, le groupe s'attend pour l'ensemble de l'exercice 2021 à un impact négatif exceptionnel de l'ordre de 3 M€, impact pris en compte à 100% dans le résultat net présenté au 30 juin 2021.

### Politique de distribution

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale du 11 juin 2021 a approuvé deux versements d'un montant de 0,10 € par action chacun, cohérents avec la politique de distribution trimestrielle, les résultats et les besoins du groupe. Ces versements seront uniquement proposés en numéraire et auront, du fait du prélèvement sur le compte primes d'émission, la nature fiscale d'un remboursement d'apports au sens de l'article 112 1° du Code général des impôts. Les détachements sont prévus respectivement le mardi 12 octobre 2021 et le mardi 7 décembre 2021 pour des paiements le jeudi 14 octobre 2021 et le jeudi 9 décembre 2021.

### Perspectives

Dans la continuité de l'année 2020 les banques centrales ont rassuré les marchés à de multiples reprises en 2021, permettant aux principaux indices mondiaux de battre des records depuis le dernier point bas de mars 2020. Les dernières déclarations des différents responsables des banques centrales confirment la relative pérennité des programmes en cours pour les deux années à venir. Ce paradigme déjà connu par le groupe en particulier depuis fin 2016 a été à l'origine d'une partie importante des plans stratégiques du groupe. En particulier, ce contexte, propice à des périodes calmes suivies de chocs de marchés significatifs, confirme les choix stratégiques du plan "ABC 2022" présenté en 2020. Le groupe poursuit donc ses investissements R&D pour le développement de stratégies à capacité ainsi que la construction des moyens nécessaires à la croissance des encours sous gestion. Le développement de son savoir-faire historique, source de gains importants dans les périodes agitées, reste également une priorité. A mi-parcours de son plan stratégique, le groupe ABC arbitrage continue la structuration de ses ambitions en équilibrant le développement de ses fonds propres et la poursuite de sa politique de distribution au profit de ses actionnaires et de ses projets moyen et long terme.

<sup>1</sup> A la date de ce communiqué, les travaux des commissaires aux comptes sont en cours de finalisation.

<sup>2</sup> [Lien vers le communiqué du 4 juin 2021](#)